

Subvention aux logements construits dans le cadre d'un Bail Réel Solidaire



Communauté de Communes d'Erdre et Gevres

Thierry CHEVALLIER
1 rue Marie Curie
PA la Grand Haie
44 119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES
02 28 02 22 40
thierry.chevallier@cceg.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Soutenir le développement d'une offre de logements en accession dans le cadre d'un BRS

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes d'Erdre et Gevres.

TYPE DE BENEFICIAIRES

Office Foncier Solidaire de Loire-Atlantique (Atlantique Accession Solidaire)

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

5 500 € par logement (aide complémentaire à celle du Département)

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Office Foncier solidaire, bailleurs sociaux, Conseil départemental

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2022 : 60 000 €.

BILAN DE L'ANNEE PRECEDENTE

Aide créée en mai 2022